



Rapport annuel 2015



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Comité

Présidente	Dr Anne-Marie Chamot, Morges
Vice-président	M. Nicolas Roth, Lausanne
Trésorier	M. Jean-Daniel Cornu, Chexbres
Membres	Mme Hélène Métraux, Lausanne
	Dr John Michael Norbert, Lausanne
	Dr Georges Rappoport, Lausanne
	Mme Barbara So-Barazetti, Pully
	Dr Françoise Tauxe, Vevey
	Mme Viviane Vaney, Lausanne
	Me Boris Vittoz, Lausanne

Secrétariat

Secrétaire générale	Mme Muriel Pahud-Noverraz
	Mme Silvia Hanhart
	Mme Anne-Claude Prod'hom

Le mot de la Présidente

"L'ergothérapie, un bel avenir...."

Le patient rhumatisant est aujourd'hui de plus en plus acteur de sa santé. Mais comment améliorer son quotidien quand les douleurs et les limitations sont là ? Evidemment les traitements prescrits par les médecins jouent un grand rôle. Mais que peut-on mettre en œuvre en parallèle ?

L'ergothérapie est une discipline mal connue qui œuvre souvent dans une équipe thérapeutique mais aussi individuellement. Son champ d'action est vaste allant de la prévention des maux de dos, en passant par la rééducation après un accident ou une opération, à la mise à disposition de moyens auxiliaires.

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR) a toujours eu à cœur de proposer des solutions visant à améliorer la qualité de vie des personnes dont la mobilité est réduite. Nos collaboratrices, Anne-Claude Prod'hom et Silvia Hanhart sont à votre écoute pour vous conseiller et vous fournir des moyens auxiliaires adaptés dans nos locaux, avenue de Provence 12 à Lausanne.

Si le lien entre la LVR et l'ergothérapie est si étroit, c'est grâce à sa secrétaire générale, Madame Muriel Pahud-Noverraz formée dans cette discipline, qui œuvre avec talent depuis 1990 au développement et à la notoriété de notre institution.

En 2015, elle a fait part de son désir d'une retraite légèrement anticipée. Je voudrais la remercier infiniment de son engagement. Tous ceux qui la côtoient apprécient son esprit d'initiative, sa polyvalence et sa disponibilité. Elle a permis à la LVR d'avoir les activités et l'image qu'elle a actuellement.

Mais nous ne sommes pas abandonnés et nous retrouverons dès le 1^{er} juillet 2016 une ergothérapeute qui assurera un bel avenir à notre ligue.

Je tiens encore à remercier chaleureusement les membres du comité qui participent à la conduite de notre institution, à nos donateurs, la Loterie Romande, les fondations Denantou, Hatt-Bucher et Warnery, mais aussi vous les membres et nos bénéficiaires qui nous font part

de leur satisfaction et nous encouragent dans l'accomplissement de nos missions.

Dr Anne-Marie Chamot
Présidente

Avril 2016

Rapport d'activités 2015

La rédaction du rapport annuel est pour la secrétaire générale un exercice printanier qui permet de jeter un regard sur l'année écoulée. Celui que vous lisez sera mon dernier.

Après 26 ans passés à la direction de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR), j'ai choisi la voie de la pré-retraite et cesserai mon activité en été 2016.

De nombreux sentiments se mélangent au moment de rédiger ce dernier rapport. Ravivons quelques souvenirs.

1990, alors que j'entre en fonction, la LVR propose des séjours médico-sociaux, des cours de gymnastique dans l'eau et de gymnastique au sol.

C'est le début de l'ère de l'Ecole du dos qui a porté le nom si poétique de Backademy. La volonté de la LVR, sous l'égide de la Ligue suisse contre le rhumatisme, est de proposer à la population des cours permettant d'apprendre à gérer son dos au quotidien ; franc succès de suite.

Au fil des années, l'écoute des personnes qui sollicitent la LVR et la volonté de diversifier les possibilités de recours à l'activité physique pour les rhumatisants ont permis de mettre en place de nouvelles prestations.

En 1996, afin de proposer une suite de cours au programme Ecole du dos, des cours de gymnastique d'entretien du dos, Active Backademy sont créés à la demande du public. En effet, ce dernier souhaite bénéficier d'une offre complémentaire dans le cadre de la LVR, plutôt que de rejoindre d'autres groupes existants.

En 1998, des groupes d'information sur la polyarthrite rhumatoïde sont organisés pour la première fois, afin de répondre au besoin d'information des personnes à qui le diagnostic est annoncé. Ce programme novateur à cette époque répond à ce jour toujours aux attentes des personnes concernées.

En 2013, le même type de prestation est mis sur pied pour les personnes souffrant de spondylarthrite ankylosante.

Dès 2003, la LVR est sollicitée soit par des entreprises, soit par des écoles professionnelles afin de proposer un programme adapté et sur mesure dans le but de sensibiliser le personnel ou les étudiants à la prévention des maux de dos. Sur la base d'une évaluation de terrain, la LVR est à même de mettre en place une action dans le cadre de l'entreprise ou de l'école qui soit adaptée. Actuellement de nombreux acteurs se profilent dans ce domaine, la santé au travail étant devenue une mesure incontournable pour chaque entreprise.

En 2004, des rhumatisants sollicitent la LVR et lui expliquent que la pratique du tai chi fait partie de leurs attentes. Rejoindre un cours standard n'est pas possible. Nous y croyons et en collaboration avec une enseignante de tai chi, tentons de relever le défi. Comme pour chaque nouvelle prestation, après l'engouement du départ, il faut trouver une vitesse de croisière et faire connaître l'activité. 11 ans plus tard, le cours est toujours programmé. Complet et avec une liste d'attente.

En termes de nombre de participants à toutes ces activités, le nombre a plus que doublé au fil des années.

Est-ce peu ou beaucoup sur une si longue période ?

Si l'on considère le taux de l'ensemble du secrétariat qui en moyenne représente un 160% jusqu'en 2014 et désormais un 10% de plus, c'est beaucoup.

Par contre si l'on fait référence à tout ce qui pourrait être entrepris au vu du nombre de rhumatisants, c'est peu.

Alors pourquoi ne pas en avoir fait plus ? Devinez ...

Aucune subvention cantonale, des subventions fédérales OFAS et OFSP qui diminuent progressivement et apportent régulièrement leur lot d'incertitude, des sponsorings de plus en plus difficiles à trouver ; autant de réalités financières qu'il est impossible d'ignorer.

La grande chance de la LVR : de généreux legs, peut-être une forme de reconnaissance de son activité, permettent de solidifier son assise financière, de prendre des risques, de poursuivre des activités dont le financement n'est pas assuré et surtout d'en créer de nouvelles. Jusqu'à quand cela sera-t-il possible ?

Et surtout pourquoi ? La logique voudrait : pas d'argent, pas de prestations !

Oui, mais... il y a les personnes touchées par toute forme de rhumatismes, qui, au vu de l'avancement en âge de la population, ne cessent d'augmenter.

Va-t-on simplement dire que la LVR n'organise plus de vacances pour rhumatisants parce que d'habituels donateurs ne soutiennent plus cette activité ?

Non, il s'agit de chercher d'autres sources de financement. Car lorsque vous savez ce que peuvent apporter dix jours d'évasion à une personne dont la mobilité est réduite et qui vit seule à domicile, vous mettez tout en œuvre pour trouver des solutions.

26 ans de défis, de renouvellement de technologie, de collaboration étroite avec la Ligue suisse contre le rhumatisme notre organisation faitière, les Ligues de la Santé notre partenaire de fonctionnement et un comité qui m'a fait confiance dans tous les projets mis en œuvre.

Et surtout la chance d'avoir pu compter sur des collaboratrices très impliquées. Mmes Anne-Claude Prod'hom et Silvia Hanhart, secrétaires, ont un engagement professionnel hors normes. La LVR leur doit beaucoup, ainsi qu'à Mme Erica Nobs récemment partie à la retraite.

Je ne peux citer ici tous les intervenants qui s'engagent à dispenser des cours de qualité, à accompagner les rhumatisants en vacances, à assurer les conférences d'information et toute autre prestation. Mais la certitude, c'est que sans eux les activités de la LVR n'existeraient pas. Je les remercie chaleureusement de leur implication professionnelle.

Maintenant parlons du présent.

Ce qui reste ce sont les raisons de l'existence même de la LVR : les rhumatismes qui provoquent douleurs et limitations articulaires, des activités qui deviennent difficiles, des mouvements qui doivent être entraînés régulièrement.

Les années ont passé, les moyens ont évolué ou changé mais les buts de la LVR restent les mêmes : tout mettre en œuvre pour que la personne rhumatisante ait les meilleurs outils pour gérer son quotidien. Seul cet objectif doit compter.

Et c'est ce message que je transmettrai à la nouvelle secrétaire générale.

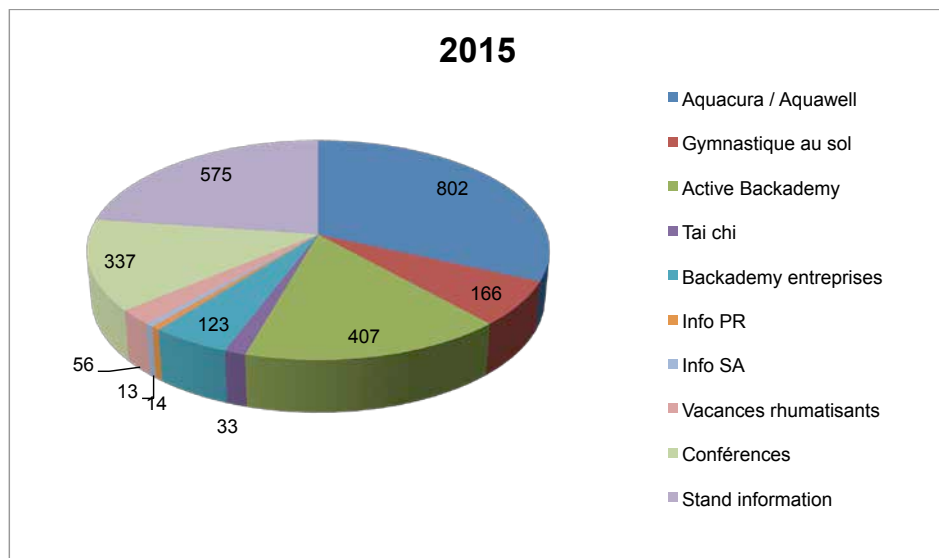


Muriel Pahud-Noverraz
Secrétaire générale

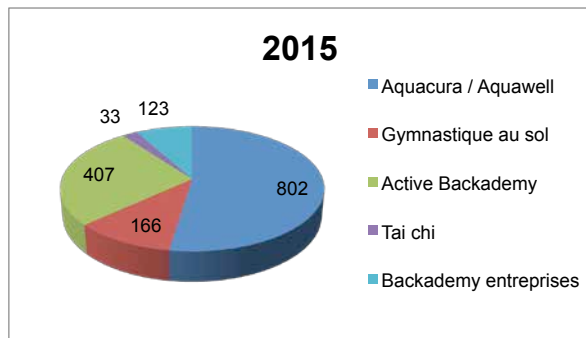
Avril 2016

Les participants aux activités de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme en 2015

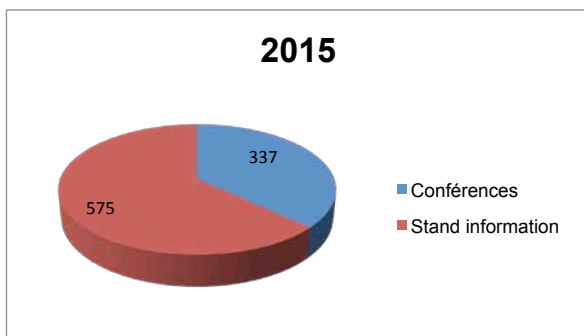
Les prestations



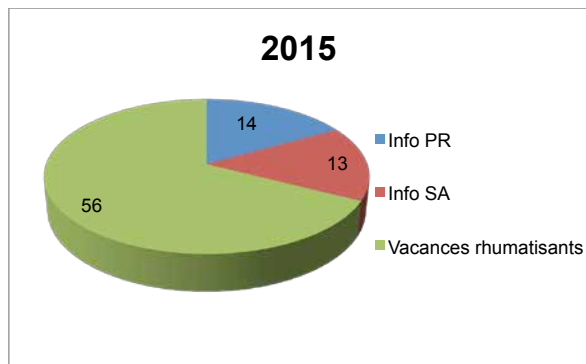
Les cours de gymnastique



Les manifestations publiques



Les groupes Info PR et Info SA et les vacances pour rhumatisants





**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**

Notre action – votre mobilité

Bilan au 31 décembre

	2015	2014
	CHF	CHF
Actif		
Actif circulant	1'854'621	1'951'355
Liquidités et titres	1'790'616	1'865'293
Créances résultant de livraisons et de prestations	32'552	49'766
Autres créances à court terme	10'008	11'206
Stocks	11'567	11'297
Comptes de régularisation actif	9'878	13'795
Actif immobilisé	255'988	279'990
Immobilisations corporelles	11'100	13'900
Créances sur une institution liée	244'888	266'090
Total de l'actif	2'110'608	2'231'345
Passif		
Capitaux étrangers à court terme	138'764	143'915
Dettes financières vis-à-vis d'une institution liée	1'728	2'399
Dettes résultant de livraisons et prestations	28'081	34'521
Comptes de régularisation passif	108'954	106'995
Capital de fonds (fonds affectés)	348'568	351'311
Fonds d'aide aux rhumatisants	109'880	109'880
Fonds pour les aides individuelles	5'767	-
Fonds vacances pour rhumatisants	11'990	17'701
Fonds financement mobilier	33'430	36'230
Fonds risque s/valeur des titres	187'500	187'500
Capital de l'organisation	1'623'277	1'736'120
Capital libre (général)	236'119	353'020
Fonds libre	1'500'000	1'500'000
Résultat de l'exercice	-112'842	-116'900
Total du passif	2'110'608	2'231'345

Compte d'exploitation 2015

	2015	2014	Budget 2016
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Produits de collecte de fonds et contributions publiques	270'095	316'517	268'000
Part collecte nationale	8'027	9'781	9'000
Cotisations des membres	12'790	12'931	12'000
Subventions publiques	162'198	182'445	164'000
Sponsoring	9'226	17'226	5'000
Legs et Dons	77'854	94'134	78'000
Produits de prestations	382'333	397'343	376'500
Cours	268'128	266'058	265'000
Vacances pour rhumatisants	87'063	103'639	90'000
Moyens auxiliaires	19'297	15'215	14'500
Matériel d'information	1'017	708	2'000
Conférences	1'013	170	500
Interventions en entreprises	4'215	9'999	4'000
Refacturation à des tiers	1'600	1'600	500
Provision pour risque débiteurs	0	-46	0
Total des produits	652'428	713'860	644'500
Charges directes de prestations	557'239	581'453	625'700
Charges de personnel	322'327	318'796	353'600
Charges liées aux locaux	94'940	94'761	90'800
Autres charges directes	139'973	167'896	181'300
Charges administratives	219'748	203'569	233'100
Charges de personnel	142'408	133'415	154'000
Charges liées aux locaux	14'068	13'796	14'000
Administration	23'393	27'013	32'100
Communication	12'252	12'146	10'000
Divers	24'826	14'398	20'000
Amortissements	2'800	2'800	3'000
Résultat intermédiaire (- = déficit)	-124'559	-71'162	-214'300

./.

Compte d'exploitation 2015 (suite)

	2015	2014	Budget 2016
	CHF	CHF	CHF
Résultat financier (- = déficit)	3'207	131'580	19'000
Intérêts et produits des titres	44'269	50'015	35'500
Plus-values sur titres	19'716	95'274	0
Moins-values sur titres	-54'860	-8'312	-10'000
Pertes réalisées sur titres	-1'280	-11	0
Charges financières	-4'639	-5'387	-6'500
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)	-121'352	60'418	
Résultat Hors exploitation (- = déficit)	5'768	-21'554	-20'000
Don pour les aides aux rhumatisants	29'594	0	0
Aides financières allouées	-23'827	-21'554	-20'000
Résultat annuel sans résultat des fonds (- = déficit)	-115'584	38'864	-195'300
Fonds affectés	2'742	-178'094	-20'000
Attributions	-8'148	-209'830	0
<i>Fonds pour les aides individuelles</i>	-5'768	0	
<i>Fonds vacances pour rhumatisants</i>	-2'380	0	
<i>Fonds financement mobilier</i>	0	-22'330	0
<i>Fonds risque s/valeur des titres</i>	0	-187'500	
Utilisations	10'890	31'736	20'000
<i>Fonds pour les aides individuelles</i>	0	23'892	0
<i>Fonds vacances pour rhumatisants</i>	8'090	4'117	0
<i>Fonds financement mobilier</i>	2'800	2'800	
<i>Fonds Leenards</i>	0	927	0
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation (- = déficit)	-112'842	-139'230	-175'300
Fonds incendie	0	22'330	0
Attributions	0	0	0
Utilisations	0	22'330	0
Résultat annuel (après attributions) (- = déficit)	-112'842	-116'900	-175'300

Les comptes annuels complets peuvent être obtenus auprès de notre secrétariat.

Rue du Midi 18
Case postale 6547
CH-1002 Lausanne

Tel: +41(0) 21 349 1009
Fax: +41(0) 21 349 1001
Email: lausanne@auditcrc.ch
www.auditcrc.ch

A l'assemblée générale de la
Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Avenue de Provence 12
1007 Lausanne

1506/SZU/ssm

Lausanne, le 24 mars 2016

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

**sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de la
Ligue vaudoise contre le rhumatisme**

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 9 des statuts, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles de l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

Pour des raisons pratiques, le tableau de financement n'a pas été établi selon les normes RPC en raison de la petite taille de l'association.

CRC Cabinet de Révision & Conseil SA
Succursale de Lausanne


Samuel Zufferey
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable


Raj Nair
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements aux fondations qui soutiennent financièrement les vacances pour rhumatisants et contribuent à leur réussite.



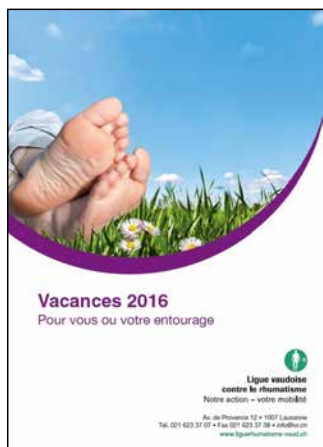
Hatt-Bucher Stiftung

Fondation Jean & Linette Warnery



FONDATION
DU
DENANTOU

Les publications de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme



Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Av. de Provence 12
1007 Lausanne

Téléphone 021 623 37 07
Fax 021 623 37 38
info@lvr.ch
www.liguerhumatisme-vaud.ch
CCP 10 –19099-8



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité